

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

TOME CXVI

ANNEE 2012

N° 2

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MEDITERRANEE

Table des matières

	pages
1. La guerre au Moyen Âge : des motifs épiques aux réalités du XV^e siècle (vol. 1)	
Textes réunis par Jean DUFOURNET & Claude LACHET	
Alain MARCHANDISSE, Préface	295
Aimé PETIT, La guerre dans les romans d'antiquité	307
Jean SUBRENAT, Guerre et paix dans le <i>Roman de Renart</i>	329
Gérard GOUIRAN, <i>B. de Born miles in ultima voluntate sua</i> : une conception chevaleresque de la guerre ?	347
Lydie LOUISON, Guerre et paix dans les romans de style gothique	367
Marion BONANSEA, Guerre et quête dans le roman arthurien en prose	387
Élisabeth GAUCHER-RÉMOND, Psychomachie et récit de conversion : Huon de Méry et le <i>Tornoiement de l'Antéchrist</i>	405
Claude LACHET : La guerre dans <i>Sone de Nansay</i> : le triomphe de l'individu	421
2. Varia	
Francesca GAMBINO, Sur quelques expressions du <i>vers de dreit nien</i> de Guilhem de Poitiers (183.7)	439
Marjolaine RAGUIN, L'Anonyme de la <i>Chanson de la Croisade</i> et les clercs : <i>Per las guerras formir, los coratges essendre e las lengas forbir</i>	461
Linda PATERSON, <i>Briola</i> : sur un mot du troubadour Marcabru	481
Émilie GOUDEAU, De quelques mots rares relevés dans le <i>Registre</i> de Gilles Le Muisit : le français d'un auteur savant au milieu du XIV ^e siècle.....	485

3. Critique

<i>Le Roman d'Abladane</i> , éd. Giovanni Palumbo (May Plouzeau)	529
<i>Les Mystères de la Procession de Lille. t. V : Légendes romaines et chrétiennes</i> , éd. Alan E. Knight (Xavier Leroux)	545
<i>Lire les textes médiévaux aujourd'hui (Historicité, actualisation et hypertextualité)</i> , éd. Patricia Victorin (Jean Lacroix) .	551
Martin Aurell, <i>Le chevalier lettré (Savoir et conduite de l'aristocratie aux XII^e et XIII^e siècles)</i> , (Jean Lacroix)	555
Barbara Wahlen, <i>L'écriture à rebours. Le Roman de Meliadus du XIII^e au XVIII^e siècle</i> , (Jean Lacroix)	559

LA GUERRE AU MOYEN ÂGE

DES MOTIFS ÉPIQUES

AUX RÉALITÉS DU XV^e SIÈCLE

(vol. 1)

**Textes réunis
par**

Jean DUFOURNET et Claude LACHET

L'Anonyme de la *Chanson de la Croisade* et les clercs : *Per las guerras formir, los coratges essendre e las lengas forbir*¹

Dans le discours de l'Anonyme de la *Chanson de la Croisade albigeoise*, la figure du dignitaire ecclésiastique offre une riche problématique², puisqu'elle est une composante essentielle de l'argumentation de l'auteur pour motiver et justifier la résistance à la croisade. Nous n'avons retenu ici que les quatre personnages les plus importants et, pour chacun, que quelques-uns de ses traits caractéristiques. L'objectif de la présente contribution synthétique est de permettre de mieux saisir l'emploi argumentatif de la figure de l'ecclésiastique dans le texte anonyme, afin d'en comprendre les enjeux pour l'auteur comme son public et, par conséquent, les procédés mis en œuvre. Ce type de personnage a ceci de particulièrement intéressant pour notre étude qu'il se situe à la charnière d'une double argumentation d'ordre à la fois politique et religieux.

Le premier personnage que nous examinerons est le souverain pontife pour lequel nous tenons à cette seule identification de « pape » donnée par le texte, car l'auteur omet adroitement de signaler le passage des pontificats d'Innocent III à Honorius III. Viennent ensuite le cardinal-légat Bertrand du titre des Saints-Jean-et-Paul, l'évêque de Toulouse Foulque, troubadour *Folquet de Marselha*, et enfin, le chapelain Aribert, seul personnage ecclésiastique à bénir l'opposition méridionale à la croisade. « Arbert », ainsi désigné dans le texte anonyme, fut considéré comme un hypothétique prêtre desservant de l'église Sainte-Pâque à Beaucaire par Eugène Martin-Chabot, éditeur scientifique du texte, et plus récemment identifié comme chapelain du comte de Toulouse par Laurent Macé³.

Le passage de la rédaction de Guilhem de Tudela à celle de l'Anonyme est animé par le transfert de l'idéologie d'une croisade contre l'hérésie, voie de salut pour les croisés, à celui

d'une contre-croisade motivée par la préservation de l'héritage des pères, et cette fois voie de salut pour les Méridionaux résistants⁴.

Enfin, rappelons que ce travail prend place dans le champ d'une analyse critique en littérature médiévale : il ne s'agit en aucun cas d'évaluer l'historicité des discours et actions que l'auteur attribue à ses personnages, mais de les considérer comme indices des options idéologiques de l'écrivain et de ses engagements partisans.

Le pape versatile

Dans la partie anonyme de la *Chanson*, le pape apparaît comme un homme versatile : il ne tiendra pas ses engagements pris à Latran, à savoir préserver au mieux le patrimoine des comtes toulousains qu'il a reconnus comme catholiques face aux pressions des tenants de la dépossession. Ce personnage résulte de la fusion de deux papes historiques, Innocent III et Honorius III, en un seul. On pourrait penser que ce procédé de fusion explique le changement net qui transparait dans l'attitude du souverain pontife à l'égard de la croisade et dans le sort réservé à la rébellion méridionale. À Latran, celui qui est encore Innocent III reconnaît la catholicité des comtes de Toulouse, mais cède aux pressions exercées sur lui et confie les terres conquises à Simon de Montfort alors qu'il semble encourager Raimondet dans son entreprise de reconquête. On peut néanmoins douter qu'Innocent III eût tenu son engagement de reconsidérer au calme la sentence prononcée au concile.

Cette injuste dépossession exigée par son entourage sera l'occasion d'un accrochage entre Innocent III et la curie :

- "*Senhors*", ditz l'*Apostolis*, "*en aiso m dezacort,*
Ses dreg e ses razo cum farei tant gran tort
Que 'l coms, qu'es vers catholics, dezerete a tort,
Ni que lh tolha sa terra, ni que son dreit trasport ?
*No m par razos per far*⁵.

Pour sa faiblesse, le pape de Latran qui ne peut se résoudre à déshériter un catholique, est accusé par Foulque de *sofismes* et de *clus dictamens*. L'évêque toulousain lui reproche en sus de ne pas soutenir ses prédicateurs et, par là, de déstabiliser leur mission. Le

souverain pontife déshériterait les Raimondins de Toulouse, cédant aux menaces de leurs détracteurs menés par l'évêque Foulque.

Par la suite, le pape n'apparaît plus qu'à travers le discours de tiers. Qu'il s'agisse de croisés ou de Toulousains, tous le montrent comme le fervent défenseur et protecteur de l'action croisée.

Après l'épisode de Latran, le pape sera donc reconnu définitivement responsable en chef de la dépossession des comtes de Toulouse : « Que lo rics apostolis e li autre letrat/ A tort e senes colpa tenon deseretat »⁶. Cette thématique du déshébergement fait écho aux premiers vers du texte anonyme de la *Chanson*, dans lesquels le personnage du roi d'Aragon énonce : « Li clergue e ls Frances volon dezeretar/ Lo comte mon cunhat »⁷.

Le pape est, sans doute possible pour notre auteur, celui qui a livré la terre à Simon :

- "Senhors", so ditz lo coms, "be sabetz que vers es
Que l' senher Apostolis m'a lhiurat Carcasses⁸.
Qu'ieu capdeles la terra e qu'a dreit la tengues,
En aital covenensa que ja no la pergues ;
Ez ai la conquerida e la Crotz e la Fes"⁹.

Celui qui est dorénavant Honorius III¹⁰ est cité comme garant de la sincérité de son évêque Foulque. Or, comme Foulque est dans la chanson, nous le verrons, la figure même du clerc menteur, le pape est par voie de conséquence complice des mensonges de son évêque.

Pour pallier le désastre, à Toulouse on fait appel à Dieu pour faire entendre raison au pape : « Que denant l'Apostoli ns do tal razonador/ Que nos ab Santa Glieiza aiam patz e amor »¹¹. La prière dont sont extraits ces vers replace le souverain pontife et ses prédicateurs sur un plan tout simplement humain, insistant sur leur capacité à être et perdurer dans l'erreur alors même que Dieu manifeste, par la victoire des Méridionaux, son opposition contre cette croisade dévoyée ; de même :

"A l' senhor Apostoli, que ns deuria nooir,
A ls prelatz de la Glieiza, que ns jutjan a morir,
Don Dieus sen e coratge, escient e albir,
Que conoscan dreitura e ls ne lais penedir,
Car per aital nos mandan dampnar e destruzir
Per una gent estranha, que fa l' lum escantir.
Que de sa senhoria nos volem departir" ¹².

Ainsi se dessine une ligne de fracture entre, d'un côté, le pape et ses prélats et, de l'autre, « Dieus e Toloza »¹³.

Les deux dernières mentions du pape sont liées au décès de Simon de Montfort. À la laisse 206, l'auteur rappelle que le souverain pontife aima et élit le défunt chef militaire de la croisade (« amec e l legic »¹⁴). Et, à la laisse 208, le cardinal-légat Bertrand des Saints-Jean-et-Paul annonce qu'il écrira au pape afin qu'il missionne des prédicateurs aux quatre coins de la chrétienté pour que les renforts affluent à la suite du prince Louis de France, dont l'évêque de Toulouse est chargé d'aller convaincre le père¹⁵.

L'évêque Foulque de Toulouse : faux prédicateur ou prédicateur du faux

Le personnage de Foulque est omniprésent dans la *Chanson* : à chaque apparition de prélats dans le texte, ou presque, l'évêque de Toulouse est mentionné. Selon les mots de Beverly Mayne Kienzle, qui a étudié son rôle d'évêque et prédicateur cistercien instigateur de la croisade, s'il ne la dirige pas il travaille ardemment à sa réussite¹⁶. Elle souligne aussi de façon essentielle son lien, en tant que cistercien, avec le cercle théologique de Pierre le Chantre¹⁷. Foulque assume toujours sa charge aux côtés d'un plus haut responsable, les chefs légats Arnaud Amaury de Cîteaux puis le cardinal Bertrand des Saints-Jean-et-Paul¹⁸.

Sa fonction essentielle est celle du prédicateur-orateur. C'est l'analyse de l'exercice de cette fonction auprès des Toulousains et leur perception de celle-ci que nous avons retenue ici.

Maître dans l'art de la rouerie, autrefois *enjoglaïrit*, Foulque sacrifie, pour l'auteur, le bien-être de ses ouailles à une dévotion totale aux intérêts politiques de la croisade.

Loin d'œuvrer à l'apaisement et à la conciliation, il entretient le feu de la guerre par ses mensonges. Son personnage est élaboré comme un contre-exemple de l'évêque de Toulouse qui devrait se conformer aux modèles de Saturnin (ou Sernin) et Exupère. Foulque est alors un évêque postiche qui encourage le seigneur postiche qu'est Simon¹⁹, dans une guerre qui n'a plus de croisade que le nom. Ce sont ces deux dimensions qui contribuent à faire de lui un faux-prédicateur et un prédicateur du faux.

Le vif débat qui oppose Foulque au comte de Foix à Latran est bien connu. Il se fonde sur des accusations d'hérésie d'un côté et de figure de l'Antéchrist de l'autre.

Le nœud de l'accusation de l'auteur contre Foulque, et qui sera rebattu pendant toute la chanson anonyme, se trouve formulé aux vers 60-77 de la laisse 145 :

*“E dic vos de l’avesque, que tant n’es afortitz
 Qu’en la sua semblansa es Dieus e nos trazitz,
 Que ab cansos messongieras e ab motz coladitz,
 Dont totz hom es perduz qui ls canta ni los ditz,
 Ez ab sos reprobis afillatz e forbitz,
 Ez ab los nostres dos, don fo enjotglairitz,
 Ez ab mala doctrina es tant fort enriquitz
 C’om non auza ren diire a so qu’el contraditz.
 Pero cant el fos abas ni monges revestitz,
 En la sua abadia fo si l lums escurzitz
 Qu’anc no i ac be ni pauza, tro qu’el ne fo ichitz.
 E cant fo de Tholosa avesques elegitz,
 Per trastota la terra es tals focs expanditz
 Que jamais per nulha aiga no sira escantitz :
 Que plus de cinq cent melia, que de grans que petitz,
 I fe perdre las vidas e ls cors e ls esperitz.
 Per la fe qu’ieu vos deg, als seus faitz e als ditz
 Ez a las captenensas, sembla mielhs Antecritz
 Que messatges de Roma !”²⁰*

Cette biographie chronologique de l'évêque de Toulouse, menteur à la *mala doctrina*, l'abaisse au rang de *joglar* diabolique, figure de l'Antéchrist. On notera ici le détournement de l'expression *mala doctrina* que Foulque avait employée quelques vers plus tôt²¹ pour parler de l'hérésie que favorisait le comte de Foix. Gérard Gouiran a insisté sur les capacités de rhéteur et de communicant de l'évêque, de même que sur la théâtralisation de son discours, un type de performance qui contribue grandement à caractériser la fausseté de l'évêque²². Le pilier dogmatique du discours de Foulque au concile est la question du salut²³. Alors que ce prélat prétend œuvrer au salut des Toulousains par l'extirpation de l'hérésie, les faits relatés dans la chanson témoignent du contraire : on se souviendra des scènes de trahison, de massacre et plus généralement de souffrance de la population sur lesquelles l'auteur insiste.

Foulque, « pastor » et « fals galiador »

Foulque le traître n'a rien de Moïse, qui guide son peuple hors de l'esclavage²⁴ ; lui, élu par les Hommes et non par Dieu, mène les Toulousains *e'l poder Pharao*²⁵. Il se qualifie lui-même de *pastor* pour les Toulousains. Son activité de prédicateur est l'occasion de le voir employer une rhétorique classique des sermons antihérétiques. Pour prendre l'exemple du discours de la laisse 175, il s'agit pour lui, sur mandat divin, de défendre ses brebis des loups et autres voleurs :

*“Que a las suas ovelhas m'a donat per pastor,
S'elas me volon creire, que no fuian alhor :
Defendrai las al lob e al mal raubador”*²⁶.

Et pourtant, quelques laisses plus tard, c'est Foulque lui-même, traître à la parole donnée, qui a livré les Toulousains aux *raubador*²⁷, c'est-à-dire aux croisés. Pour cette trahison, Foulque sera jugé par Dieu comme *fals galiador*²⁸.

Comme ce fut le cas pour le pape et l'ensemble de ses prélats, les Toulousains se plaignent de l'évêque à Dieu : Foulque est le pasteur qui place ses brebis dans l'erreur, en un lieu de perdition, dans un combat inégal de la bonne brebis face au démon :

*[Maestre Bernatz²⁹ ditz] “e fam a Dieu clamor
De mo senhor l'avesque, que ns a dat a pastor,
Car las suas ovelhas a messas en error,
Que las cuidá menar en tal loc perdedor
Que a cada ovelha eran mil raubador”*³⁰.

Ce même pasteur, faux-prédicateur, est celui dont le prêche conduit à l'erreur :

*– “Senher”, ditz Dragonet³¹, [...]
“Qu'anc no vis sermo de fals predicador,
Cant ve a la fenida, no torno en error ;
Que so nos fan entendre li bo entendedor
Que mais valo l' trazitz que no fan li trachor”*³².

On ne s'étonnera pas que ces deux extraits partagent leur lexique avec certains *sirventés* anticléricaux de la même période, qui constituent une intertextualité décisive pour la partie anonyme de la *Chanson de la Croisade albigeoise*³³.

L'Anonyme fait d'autant plus facilement de Foulque un contre-exemple de l'évêque qu'il établit pour son public qu'a existé un « véritable » évêque de Toulouse, un authentique pasteur exemplaire au sens de l'auteur et des Toulousains qu'il met en scène. Cette problématique est bien sûr liée à la question du mythe des ancêtres glorieux et protecteurs, qui traverse la *Chanson*.

Le principal contre-exemple de Foulque est saint Exupère, un ancien évêque de Toulouse³⁴ : « sant Exuperi [...] Bisbes fo de Tholoza dignes e santorers/ E defen e restaura totz los sieus here-tiers »³⁵. Les Toulousains l'invoquaient pour qu'il les protège des invasions ennemies. Il apparaît que Foulque n'est pas un héritier légitime du saint puisque son comportement ne s'inscrit pas dans la même ligne. Par contre, à en croire le texte, les héritiers d'Exupère, y compris en matière d'orthodoxie, sont les Toulousains.

De même, saint Saturnin, premier évêque chrétien de Toulouse connu, mort en martyr pour avoir refusé de sacrifier un taureau au rite païen, est le saint patron de la ville et c'est sous sa bonne garde qu'est placée la défense de celle-ci³⁶. Il est d'ailleurs, avec Dieu et le jeune comte Raimond, l'un des trois recours dont l'action conjointe est nécessaire pour empêcher les croisés de prendre Toulouse dans les derniers vers de la *Chanson*³⁷.

Le faux-prédicateur, une qualification particulièrement rude qui connaîtra le succès que l'on sait, est donc à la fois prédicateur du faux, c'est-à-dire de ce qui perd les âmes³⁸, et celui qui est dépourvu de légitimité institutionnelle, parce qu'il n'inscrit pas son action dans la continuité de celle des saints évêques des temps passés. On se souviendra d'ailleurs que Saturnin est célèbre pour avoir accordé sa protection aux Toulousains face aux Vandales. Foulque n'est donc décidément pas dans la même ligne. On comprend aisément quels sont les ennemis dont les Toulousains cherchent à être protégés, et on admirera le lien que fait l'auteur entre les Vandales du passé et les croisés³⁹.

La construction du personnage de Foulque permet à l'auteur de décrédibiliser le discours de l'évêque relatif au salut par la croisade, en raison de la duplicité avérée du prélat.

Le cardinal-légit Bertrand du titre des Saints-Jean-et-Paul : belliqueux et immodéré

Le cardinal-légit Bertrand, du titre des Saints-Jean-et-Paul, est chef de la croisade. Il occupe, dans le texte anonyme, la

fonction de direction qui était celle de l'abbé de Cîteaux, Arnaud Amaury, dans le texte de Guilhem de Tudela.

Les deux principales caractéristiques du cardinal sont son autorité et son manque de modération. Il exerce la direction morale et religieuse de la croisade. À ce titre, le chef militaire de l'expédition lui est subordonné. Son autorité en ce qui concerne le conflit albigeois dépasse celle de Louis, prince de France.

Ses dispositions vis-à-vis de Toulouse sont claires. Dès sa première prise de parole, il incite Simon à faire massacrer les Toulousains des plus humbles jusqu'au comte :

*[...] "grans joi vos devetz dar
C'oi es vengutz lo termes dels enemics sobrar
Car vos penretz la vila ; e sempre a l'intrar
Vos faitz los baros pendre e-l coms martiriar
E gardatz que nulls hom no-n poscha escapar"⁴⁰.*

Le cardinal nie le droit d'asile dans les églises de la ville et, en comparaison, même l'évêque Foulque, qui lui soutient ce droit, paraît magnanime. Les vers 21-22 de la laisse 195 : « ·ls omes e las femnas e las gentils maizos/ Passaran per las flamas e devindran carbos »⁴¹ et les vers 120 à 130 de la laisse 214 l'attestent :

*Que ·l filhs del rei de Fransa ve orgulhozamens,
Ab xxxiiij comtes e ab aitantas gens
Que non es en est segle negus hom tant sabens
Que puesca azesmar los milhers ni los cens.
Que ·l cardenal de Roma prezicans e ligens
Que la mortz e lo glazis an tot primeiramens,
Aissi que dins Tholoza ni ·ls apertenemens
Negus hom no i remanga ni nulha res vivens
Ni dona ni donzela ni nulha femna prens
Ni altra creatura ni nulls efans laitens,
Que tuit prengan martiri en las flamas ardens⁴².*

On note que Louis de France, placé sous l'autorité du cardinal prédicateur, est associé à ces massacres. Ce prince se croise à la suite de l'invitation pressante du prélat, qui n'hésite pas non plus à noircir le tableau dans ses missives au pape afin d'obtenir le lancement d'une nouvelle campagne de prédication. L'auteur nous dit en effet qu'il dépeint la situation de Toulouse de façon à ce que le pape déteste encore plus la ville : « per so que melhs l'azir »⁴³.

Louis est en terres méridionales en tant que pèlerin, il est à ce titre soumis à l'autorité du légat, ce qui pose problème au comte de Toulouse, qui voit en lui avant tout un représentant de son suzerain.

Le lien entre les *clergues* et les *frances* s'organise autour de la prédication notamment de celle du cardinal-légat. L'insistance sur le sort réservé par le prélat aux femmes et aux enfants souligne la dureté du personnage. L'innocence des victimes trouve un écho dans la mention de la Vierge protégeant la *sanc benigna*⁴⁴, autre façon d'affirmer la catholicité irréprochable des Toulousains.

L'autorité du cardinal sur le conflit albigeois se mesure aussi aux admonestations diverses qu'il adresse aux croisés. Ainsi la remontrance faite à Simon qui ose s'interroger sur les raisons de sa défaite ; tancé par le cardinal, le comte a tôt fait de s'amender :

- "Coms", ditz lo Cardenals "preguatz Sant Esperit
Que la vostra rancura ni-l mal no aia auzit,
Car sel c'a la felnia te lo cor endolcit"⁴⁵
E merce e dreitura e bon cen e complit ;
E lai on merces merma e bes torna en omblit,
Merces e senhoria i pert lo nom e-l guit.
- "Senher", so ditz lo coms, "merce d'aquest fallit ;
Tant soi iratz e felnes que no sai que mai dit"⁴⁶.

Le légat ajoutera rapidement, afin qu'il n'y ait plus de doute possible, que Dieu l'a placé à la tête de la croisade pour la gouverner, et qu'à ce titre Simon doit lui être soumis :

- "Coms", ditz lo Cardenals, "a vos m'a Dieus tramis
Que-us capdel'e-us governe e que-m siatz aclis"⁴⁷.

Amaury de Craon et le comte de Soissons se voient ordonner, sur le même modèle, une pénitence pour avoir prétendument soutenu les Toulousains. Ils jeûneront au pain et à l'eau⁴⁸.

Simon de Montfort affirmera d'ailleurs que la fidélité au cardinal est fidélité à l'Église. Selon ce raisonnement, il ne peut y avoir fidélité à l'Église sans accord avec la personne du légat :

- "N'Amaldric", ditz lo coms de Montfort, "falthiretz
Can ab lo Cardenal mo senhor contendretz
No es dreitz ni razos que de re-l contrastetz ;
Vos amaretz la Glieiza can lui obeziretz"⁴⁹.

Le cardinal est le plus haut personnage ecclésiastique présent sur le terrain militaire albigeois ; on ne s'étonnera donc pas qu'il incarne la collusion entre pouvoir politique et religieux qui est, pour l'Anonyme, caractéristique de l'administration à laquelle il appartient. Ce prélat coordonne la prédication à travers toute la chrétienté pour dénoncer la prolifération de l'hérésie et exposer la nécessité d'une lutte armée contre *l'haeretica pravitas*. Sa charge de légat pontifical fait de lui le véritable artisan de la venue de troupes croisées nouvelles et de la récolte de fonds destinés à financer la croisade albigeoise. Dès son apparition dans le récit, il est présent lors de toutes les occurrences lexicales liées à la prédication⁵⁰.

Selon l'Anonyme, le discours des prédicateurs croisés consiste en la fausse assurance de la prise de croix comme possibilité d'accès au salut. C'est ce que l'auteur a l'adresse d'énoncer par le biais d'un croisé qui est « *contrariōs* »⁵¹, en l'occurrence Robert de Beaumont :

« *Per Dieu ! nostre car paire, esta salvatios
No-us cal de vos a dire ni prometre perdos ;
Que, per santa Maria, maire del glorios !
Ans que prengam la vila per ditz e per sermos,
Entre colps e coladas e plagas e tensos
Saubra Dieus e Diables cals esperitz es bos !* »⁵².

On remarquera avec cet extrait que l'Anonyme n'a de cesse de rappeler à ses personnages ecclésiastiques que seul Dieu est juge en matière de salut des âmes.

Après le décès de Simon, le cardinal-légat, en tant que chef spirituel de la croisade et dépositaire des terres conquises par le défunt, va plaider en faveur de la nomination immédiate d'Amaury de Montfort⁵³. Cette nomination posera des problèmes à la résistance méridionale, car elle crée une nouvelle lignée dynastique qui réclamera les territoires conquis comme son héritage lignager, ce que signalent les mots « *E donem li la terra que-l paire comqueric* »⁵⁴, et l'attribution de la terre au fils de Simon.

Le personnage du cardinal Bertrand est donc un légat belliqueux⁵⁵ qui n'envisage le règlement du conflit albigeois que par une victoire militaire des croisés auxquels devra nécessaire-

ment se joindre le prince Louis de France⁵⁶. À aucun moment ce prélat ne songe à calmer la violence ; son rôle consiste à prêcher et faire prêcher la croisade. L'insistance sur la duperie de l'évêque Foulque auprès des Toulousains et sur l'extrémisme du cardinal-légit Bertrand qui condamne à mort, sans discernement, hommes, femmes et enfants, est caractéristique de la figure du faux-pasteur qui trompe et se tient en dehors du message de réconciliation qui devrait présider à l'entreprise. Par ailleurs, la soif d'autorité du cardinal-légit, toujours réaffirmée, sur Simon comme sur le prince Louis, ne signifie pas tant son rigorisme idéologique qu'un vif désir d'affirmer son pouvoir personnel. L'élaboration de ce personnage est aussi clairement l'occasion pour l'Anonyme de démontrer ce qu'est cette croisade à ses yeux : une conquête militaire au bénéfice des intérêts personnels des seigneurs laïcs comme des dignitaires religieux qui mènent l'expédition et pour laquelle est employée une argumentation politique et religieuse.

Le chapelain Arbert

Le cas unique du sermon, ou plus exactement de l'exhortation d'Arbert ou Aribert à Beaucaire, est particulièrement intéressant :

*N'Arbert lo capelas lor a fait un breu sermo :
« Senhors, de part de Dieu e del comte n somo :
Cel que fara l mur sec i re i metra del so,
Que de Dieu e del comte n'aura bon gazerdo,
E, desobre mas ordes, aura salvacion »⁵⁷.*

Ce personnage, chapelain de la maison du comte de Toulouse, détourne l'argumentation traditionnellement liée à la prise de la croix. Grâce aux ordres qui lui ont été conférés par l'Église romaine⁵⁸, il assure le salut à ceux qui combattront la croisade et qui, en l'occurrence, participeront à la construction d'un mur défensif. L'enjeu pour l'auteur est double : il s'agit à la fois de relativiser la parole des prédicateurs de la croisade en matière de salut en proposant une alternative radicale garantie par un ecclésiastique qui a reçu l'ordination de la même institution. Dès lors, le combat contre la croisade devient contre-croisade qui n'a rien à envier à la légitimité idéologique de la croisade albigeoise que l'Anonyme souligne être celle des clercs et des français. Pour le public, il y a là un paradoxe fondamental : si le chapelain qui

assure le Salut reçoit ses ordres de la même Église que ses pairs qui assurent le Salut aux adversaires, dans le contexte d'une guerre contre des hérétiques, nécessairement l'un des deux partis est dans l'erreur. Et comment se fier à la promesse de Salut faite par un individu dont les pairs sont dans l'erreur, puisqu'ils soutiennent le contraire, alors qu'ils ont reçu les mêmes ordres ?

Pour l'Anonyme, le problème ne semble pas se poser exactement en ces termes. La question de la confiance à accorder, ou pas, à la parole du chapelain Arbert est liée à la fois à la dimension politique fondamentale du dilemme et au respect de la sacralité des ordres conférés au prêtre par l'Église catholique. À partir de là, on n'a pas de peine à comprendre que, comme les croisés de leur côté, le public de la *Chanson* choisit de croire le membre du clergé favorable à sa cause.

Il ne s'agit pas tant de savoir en qui les résistants méridionaux de la *Chanson* vont placer confiance, leur « choix » est bien trop évident, mais plutôt de démontrer l'existence légitime et véritable d'une contre-croisade. « Véritable », c'est-à-dire dotée de tous les attributs de la croisade : une idéologie politique et religieuse, et un personnel de prédications rattaché à l'Église catholique.

Avec les personnages du pape, de Foulque et de Bertrand, l'auteur a dénoncé la démesure et le mensonge des faux-prédicateurs. Avec le chapelain Arbert, cette fois, c'est la fiabilité institutionnelle même des promesses de salut faites par ces prédicateurs de la croisade qui est remise en question, puisqu'un prêtre de l'Église catholique peut faire les promesses inverses en engageant les mêmes sacrements.

Cette contre-croisade prêchée par Arbert consiste elle aussi en une alliance du politique et du religieux réunis dans l'interpellation « de part de Dieu e del comte ». Ce passage, qui met en scène la voix d'un prélat en faveur de la résistance méridionale, constitue le sommet de l'affirmation théologique de l'opposition à la croisade comme contre-croisade et voie de salut que l'on trouve ailleurs dans le texte de l'Anonyme.

Nous remarquons que la prise de parole du chapelain à Beaucaire lors de son bref sermon se différencie aussi de celles des prédicateurs croisés par l'atmosphère liée aux conditions de son discours, notamment en raison de son caractère unique. Alors que

la prédication s'organise selon des règles strictes dans le camp croisé, l'auteur soulignant l'orchestration de celle-ci et son institutionnalisation, le sermon d'Arbert est marqué par une spontanéité et un caractère proprement extraordinaire qui donnent une autre dimension à son discours. L'effet recherché semble être que le public se sente confronté, d'un côté, à une institution bien rôdée, avec des professionnels de la prédication qui délivrent un discours pré-façonné par les idéologues de la croisade et, de l'autre, à la prise de parole « spontanée » d'un chapelain catholique, qui, manifestement en contradiction avec le discours de ses pairs, prend position et donc s'engage. Nous pensons que c'est cette dimension de l'engagement personnel qui est fondamentale pour notre auteur car, conformément au fonctionnement didactique du texte, l'engagement du chapelain appelle celui du public.

On notera qu'il n'est fait aucune mention de l'Église, mais de Dieu et du comte. L'Église comme cadre de référence est identifiée par la mention du *capelas* et des *ordes*. C'est donc finalement une présence discrète de l'institution qu'a retenue notre auteur : l'Église est assez discrète pour être oubliée de ceux qui la confondraient avec la croisade honnie, mais de fait présente, pour que soit rassuré le public de la *Chanson* qui ne voudrait consentir à une séparation d'avec la sainte institution. On le sait, l'auteur crée un discours politique de rassemblement, où le religieux est sciemment instrumentalisé.

Le détournement en faveur de la résistance de tous les termes et arguments que l'on trouve dans les sermons des prédicateurs croisés⁵⁹ dans la *Chanson*, crée un effet à la fois comique et grave. Enfin, l'ironie de l'auteur est certainement plus marquée encore dans la réponse des combattants « Tuit anem al perdo ! ». C'est en effet traditionnellement le cri de ralliement des croisés après la prédication des clercs de la croisade. Nous avons là une fois encore la preuve du soin avec lequel l'Anonyme écrit une suite à la chanson de Guilhem de Tudela tout en procédant au retournement de l'argumentation : de fait, « Tuit anem al perdo ! » est la seule formule de ce type dans le texte de l'Anonyme précisément attachée à la résistance méridionale, elle vient répondre aux deux occurrences du texte de Guilhem de Tudela que l'on trouve laisses 30, v. 9 et 33,

v. 19, « Vi'al perdo ! » prononcé par des prédicateurs et hérauts. L'enjeu de l'intervention du chapelain Arbert est donc bien de détourner le fond et la forme de la prédication de croisade en proposant une autre voie de salut. Ce personnage signifie au public de la *Chanson* le double fondement politique et religieux du mouvement de reconquête, et donc sa légitimité. On appréciera la situation de cette intervention dans le texte : Beaucaire, lieu de la victoire, est un moment stratégique pour l'élan de reconquête.

Pour conclure cette présentation des principaux emplois de la figure de l'ecclésiastique dans le texte de l'Anonyme, nous insistons sur le fait que chacun des personnages considérés est construit selon un système de pensée cohérent et pertinent. Le pape est versatile, faible à Latran et complètement engagé dans la croisade par la suite, Foulque incarne le faux-prédicateur, figure de l'antéchrist, menteur et dépourvu de légitimité à Toulouse, Bertrand est belliqueux, irraisonné et ambitieux. Alors que ces personnages déconstruisent l'image du dignitaire ecclésiastique tout au long du texte, en quatre vers d'un bref sermon le chapelain Arbert confère à la résistance méridionale le peu d'assurance qui aurait pu lui manquer : la contre-croisade est bien voie de salut, placée sous le haut patronage d'un Dieu qui semble avoir choisi son camp. Pour l'auteur, les caractères de ces personnages sont l'occasion de souligner l'iniquité de ce qui est selon lui une fausse croisade menée par de faux-prédicateurs accompagnés de seigneurs terriens incapables de tenir leur rang, et on pensera ici à l'épisode du jeune Louis de France devant Marmande puis Toulouse, prince silencieux et suzerain indigne⁶⁰. Face à cette errance de l'institution, sorte de folie passagère, deux, sinon trois figures ecclésiastiques, tout ce qu'il y a de plus catholiques, viennent assurer l'orthodoxie du mouvement de résistance méridionale et son respect des traditions : le chapelain Arbert à Beaucaire, en ce qui concerne le salut, et les évêques de Toulouse Exupère et Sernin, figures strictement inverses de leur indigne

successeur. Dans cette perspective de légitimation de la contre-croisade on ne peut dès lors s'empêcher de souligner l'intelligence de la propagande mise en œuvre par l'auteur.

Marjolaine Raguin
Université de Montpellier III

NOTES

¹ CCA, laisse 208, v. 48 b-49. Nous traduisons : « pour concourir à la guerre, enflammer les cœurs et fourbir les langues ». Voir Eugène Martin-Chabot, éd., *La Chanson de la Croisade albigeoise*, par Guilhem de Tudela et un anonyme, 3 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1931-1961. Sauf modifications explicitement indiquées, le texte de la *Chanson (CCA)* et les traductions utilisées dans le présent article sont ceux de cette édition. Cette communication a été prononcée au X^e Congrès International de l'Association internationale d'études occitanes (AIEO) tenu à Béziers du 12 au 19 juin 2011, sous le titre « La figure du prélat dans l'argumentaire propagandiste de l'Anonyme de la *Chanson de la Croisade albigeoise* ».

² Pour une démonstration extensive, voir notre thèse de Doctorat, Marjolaine Raguin, *Propagande politique et religieuse dans la Chanson de la Croisade albigeoise, texte de l'Anonyme*, thèse de Doctorat, Université Montpellier III, 2011.

³ Laurent Macé, *Les comtes de Toulouse et leur entourage : Rivalités, alliances et jeux de pouvoir, XII^e-XIII^e siècles*, Toulouse, Privat, 2000, p. 171. Nous conservons la leçon « Arbert » pour désigner le chapelain.

⁴ Raguin, p. 478-484. L'élaboration d'une contre-croisade constitue le nœud du discours de l'Anonyme car il légitime ainsi son argumentation politique et religieuse.

⁵ CCA, laisse 147, v. 11-15 a : « “Seigneurs”, reprit le Pape, “voici sur quoi je ne suis pas d'accord : comment, sans droit ni raison, commettrais-je l'injustice si grande de priver de son héritage le comte, qui est un catholique sincère, de lui confisquer sa terre et de transmettre à autrui ses droits ? Je ne vois pas de motif raisonnable pour faire cela” ».

⁶ CCA, laisse 180, v. 54-55.

⁷ CCA, laisse 132, v. 1-2 a. Nous traduisons : « “Les clercs et les français veulent déshériter le comte, mon beau-frère.” ».

⁸ Lacune du texte de deux ou trois vers selon l'éditeur ; celle-ci n'est selon nous pas évidente, du fait du traitement de Carcassonne et de sa région dans le texte anonyme, en lien avec la personne de son nouvel évêque, le prédicateur cistercien Guy Des Vaux de Cernay, oncle du célèbre chroniqueur (Raguin, p. 234-239).

⁹ CCA, laisse 202, v. 60-64 : « “Seigneurs”, dit le comte, “vous savez bien qu'il est vrai que le seigneur Pape m'a octroyé le Carcassés, (...) que je gouverne ce pays et que je le possède en droit, étant convenu que jamais je ne dois le perdre ; il a été conquis et par moi et par la Croix et la Foi” ».

¹⁰ Honorius III, élu pape le 18 juillet 1216, né Cencio Savelli, ancien cardinal du titre des Saints-Jean-et-Paul, avait été camérier du Saint-Siège.

¹¹ CCA, laisse 191, v. 40-41. Nous traduisons : « Que, devant le pape, il nous donne un si bon avocat qu'entre la Sainte Église et nous il y ait la paix et l'amour ».

¹² CCA, laisse 196, v. 16-22 : « Au seigneur Pape, qui devrait prendre soin de nous, et aux prélats de l'Église, qui nous condamnent à la mort, que Dieu donne l'intelligence et la volonté, le discernement et la sagacité, afin qu'ils connaissent ce qui est juste, qu'il leur permette de se repentir, parce qu'ils ordonnent notre perte et notre destruction par des gens étrangers, qui font s'éteindre la lumière, tellement que nous voulons nous délivrer de leur domination ! ».

¹³ CCA, laisse 196, v. 23.

¹⁴ CCA, laisse 206, v. 34.

¹⁵ CCA, laisse 208, v. 32-38.

¹⁶ Beverly M. Kienzle, *Cistercians, Heresy and Crusade in Occitania (1145-1229) : Preaching in Lord's Vineyard*, Rochester, York Medieval P/Boydell P, 2001, p. 168 : « aiding but not heading the troops ».

¹⁷ Kienzle, p. 171. Voir aussi John W. Baldwin, *Masters, Princes and Merchants : The Social Views of Peter the Chanter and his Circle*, vol. 1, Princeton, Princeton UP, 1970, p. 6.

¹⁸ Voir notamment Kienzle, p. 165, 168.

¹⁹ CCA, laisse 182, v. 85 b : « lo senher apostitz ».

²⁰ CCA, laisse 145, v. 60-77. « Quant à l'évêque, qui montre tant de véhémence qu'en sa personne et Dieu et nous sommes trahis, je vous dis que c'est grâce à ses trompeuses chansons, à ses poésies si insinuantes que quiconque les chante ou les récite perd son âme, grâce à ses sarcasmes piquants et tranchants, grâce aux dons que nous lui avons faits et qui lui permirent de mener l'existence de jongleur, et grâce à sa doctrine mauvaise, qu'il s'est élevé à une situation si haute, qu'on ose rien répondre à ses mensonges. Aussi bien, quand il eut pris l'habit monacal et fut abbé, le flambeau fut si obscurci dans son abbaye qu'il n'y eut bonheur et tranquillité jusqu'à ce qu'il en fût sorti. Et, après son élection comme évêque de Toulouse, un tel incendie s'est propagé dans tout le pays qu'aucune eau jamais ne pourra l'éteindre : à plus de cinq cent mille personnes, de rang élevé comme du commun, il y a fait perdre la vie et du corps et de l'âme. Par la foi que je vous dois ! À cause de ses actes, de ses paroles et de toute sa conduite, il semble être plutôt l'Antéchrist qu'un délégué de Rome ! ».

S'il est possible que cela exprime l'un des quolibets récurrents à Toulouse contre l'évêque-ancien poète, il est certain que l'Anonyme dut prendre un certain plaisir à taxer Foulque de *joglar* que l'on pourra aussi comprendre comme un poète raté, alors que sa propre chanson qui consigne pour la postérité l'évêque sous ces traits peu flatteurs, atteste que lui-même excelle dans l'art du *trobar*.

²¹ CCA, laisse 145, v. 15. Foulque parle ici de l'hérésie dont est adepte la sœur du comte, et qu'il est accusé d'avoir protégée et favorisée, ce qui l'entache à son tour d'un soupçon d'hérésie. Voir Raguin, p. 85, 89-94.

²² Voir Gérard Gouiran, « "Tragediante" ? Pis encore : jongleur ! ou De l'art de déconsidérer un adversaire : la présentation de l'évêque Foulque de Toulouse, *alias* Folquet de Marseille, par l'Anonyme de *La Chanson de la*

Croisade albigeoise », *Cahiers de Fanjeaux* 38, 2003, p. 111-133, notamment 117. Voir aussi Raguin, p. 246, 253-254.

²³ Nous insistons à ce titre sur la perte qu'entraîne la fréquentation de Foulque ou l'oreille complaisante prêtée à des paroles traîtresses manipulées par un orateur dont ce fut le premier art. L'avertissement du comte de Foix a donc tout à voir avec le péril des âmes, en plus des dangers terrestres lorsqu'il avertit la cour papale : « Que ab cansos messongeiras e ab motz coladitz / Dont totz hom es *perduz* qui-ls canta ni los ditz ». *CCA*, laisse 145, v. 62-63.

²⁴ Voir notamment Ex, 7-14 et suivants.

²⁵ *CCA*, laisse 172, v. 59 b.

²⁶ *CCA*, laisse 175, v. 20-22. Nous traduisons : « Puisque [Dieu] m'a donné pour pasteur à ses ouailles, si elles veulent m'en croire, qu'elles ne fuient pas ailleurs : je les défendrai du loup et du méchant ravisseur ».

²⁷ *CCA*, laisse 191, v. 101.

²⁸ *CCA*, laisse 175, v. 29-33.

²⁹ Maître Bernart était légiste et consul à Toulouse. Il est désigné à plusieurs reprises dans la *Chanson* comme conseiller juridique du mouvement résistant (laisse 191, v. 94-120 ; laisse 204, v. 53-135 ; laisse 133, v. 8-34 : s'il n'est pas explicitement nommé ici, le discours tenu, la désignation « us legista senatz » et le rôle argumentatif de l'allocution laissent penser qu'il s'agit bien du même personnage). Ses interventions servent à asseoir le raisonnement sur le « bon Droit » des résistants à la croisade qui ont fait de Toulouse leur totem. Pour plus de renseignements sur ce personnage, voir Martin-Chabot, vol. 3, note 5, p. 56-57.

³⁰ *CCA*, laisse 191, v. 97 b-100 : « À Dieu nous portons plainte contre monseigneur l'évêque, qu'il nous a donné pour pasteur, parce que celui-ci a fourvoyé ses ouailles et qu'il a voulu les conduire dans un lieu de perdition où, pour chaque brebis, il y avait mille ravisseurs. »

³¹ Dragonet de Mondragon appartenait à une famille membre de la mesnie comtale de Toulouse depuis plusieurs générations. Dragonet est avec Gui de Cavaillon l'un des proches conseillers de Raimondet. Voir Macé, p. 150, 159 et 255. Voir aussi *CCA*, laisse 155.

³² *CCA*, laisse 163, v. 6 a, 11-14 : « "Sire" dit Dragonet, "je n'ai pas encore vu de sermon de faux prédicateur qui, à la conclusion, ne verse dans l'erreur ; et ceux qui ont du bon sens nous enseignent que les trahis valent mieux que les traîtres" » (traduction modifiée).

³³ Voir notamment Raguin, p. 64-72.

³⁴ Exupère fut le cinquième évêque de la ville de Toulouse, connu par une lettre que lui adressa le pape Innocent I^{er} le 10 février 405 ; saint Jérôme lui dédia son commentaire sur le prophète Zacharie. Il était invoqué pour sa protection des Toulousains face aux invasions ennemies. Son nom est d'ailleurs lié à la basilique Saint-Sernin à Toulouse dont il achèvera la construction commencée sous l'épiscopat de son prédécesseur Sylve ; la dépouille du saint y sera par la suite conservée. Saint Jérôme souligne la protection accordée par le saint aux Toulousains face aux Vandales. Voir Élie Griffé, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, vol. 3, Paris, Letouzey et

Ané, 1965, p. 7, 114, 214. Célestin Douais, *Documents sur l'ancienne province du Languedoc*, vol. 2, *Trésor et reliques, inventaires*, Toulouse, Privat 1904, p. 59 et suivantes. Raymond Limouzin-Lamothe, *La commune de Toulouse et les sources de son histoire (1120-1249) : étude historique et critique suivie de l'édition du cartulaire du Consulat*, Toulouse, Privat, Paris, H. Didier, 1932, p. 444, évoque l'accord par les consuls de Toulouse d'une subvention de 10 sous pour éclairer nuit et jour des lampes à huile devant l'autel de saint Exupère afin d'attirer la pitié de Dieu, Jésus, Marie et saint Exupère en prévision de l'arrivée du roi VIII.

³⁵ CCA, laisse 213, v. 96 ; 97-98 : « Saint Exupère [...] Ce fut un digne et saint évêque de Toulouse ; il protège et reconforte tous ses héritiers ».

³⁶ On retrouve de nombreuses occurrences de ce saint protecteur dans la *Chanson*, qui permet à l'auteur d'assurer un soutien moral essentiel à la population. Ce saint ne nous semble pas incarner la figure de l'évêque comme Exupère, il est plutôt le saint patron protecteur.

³⁷ CCA, laisse 214, v. 134-136.

³⁸ Voir l'accusation d'Antéchrist, formulée contre Foulque.

³⁹ Sur la problématique de l'étranger dans la partie anonyme de la *Chanson*, voir Raguin, p. 449-458.

⁴⁰ CCA, laisse 186, v. 100 b-104 : « “Vous devez fort vous réjouir, puisque voici venu le jour de triompher de vos ennemis, car vous en prendrez la ville ; et aussitôt entré, faites pendre les barons et supplicier les comtes, en prenant garde qu'aucun ne puisse s'enfuir” ».

⁴¹ CCA, laisse 195, v. 21-22 : « Les hommes, les femmes et les belles maisons seront livrés aux flammes et seront changés en charbon ».

⁴² CCA, laisse 214, v. 120-130 : « Car le fils du roi de France vient orgueilleusement avec trente-quatre comtes et des troupes si nombreuses qu'il n'y a en ce monde personne, si savant soit-il, qui puisse en évaluer les milliers et les centaines. Car le Cardinal de Rome, qui prêche et qui lit, entend que la mort et le massacre ouvrent la voie de telle sorte que, dans Toulouse et ses appartenances, il ne reste plus aucun homme ni aucun être en vie, ni dame ni damoiselle ni femme enceinte ni enfant à la mamelle ni aucune autre créature, que tous subissent le supplice dans les flammes d'un bûcher ».

⁴³ CCA, laisse 218, v. 43.

⁴⁴ CCA, laisse 214, v. 133.

⁴⁵ Le texte présente une lacune évidente d'un ou deux vers à la suite de ce vers. Voir Martin-Chabot, vol. 3, note c, p. 79.

⁴⁶ CCA, laisse 193, v. 82-89 : « “Comte”, dit le Cardinal, “priez le Saint-Esprit qu'il n'ait pas prêté l'oreille à votre récrimination ni à votre méchant propos, parce que celui qui garde son cœur ouvert à la colère [...] et miséricorde et justice et saine raison [...] et partout où la miséricorde est en déclin et le bien en oubli, miséricorde et seigneurie perdent l'une son nom et l'autre le commandement.” “Messire”, dit le comte, “pardonnez-moi ce manquement, je suis si dépité et si irrité que je ne sais plus ce que je dis.” ».

⁴⁷ CCA, laisse 194, v. 24-25 : « “Comte”, dit le Cardinal, “Dieu m’a envoyé auprès de vous pour que je vous guide et vous gouverne et que vous soyez docile envers moi” ».

⁴⁸ Voir CCA, laisse 203, v. 1-31.

⁴⁹ CCA, laisse 203, 28-31 : « “Sire Amaury”, dit le comte, “vous serez en faute quand vous serez en conflit avec monseigneur le Cardinal ; il n’est ni juste ni raisonnable que vous lui fassiez de l’opposition en quoi que ce soit ; c’est en lui obéissant que vous ferez acte d’amour envers l’Église” ».

⁵⁰ Raguin, p. 493-494.

⁵¹ CCA, laisse 195, v. 23b.

⁵² CCA, laisse 195, v. 24-29 : « Par Dieu ! Notre cher père, il ne vous convient pas de parler de ce mode de salut ni de nous promettre des indulgences ; car, par sainte Marie, mère du Dieu de gloire ! Avant qu’à force de discours et de sermons nous prenions la ville, coups, corps à corps, plaies et combats singuliers donneront occasion à Dieu et au Diable de juger quelle âme est bonne ! ».

⁵³ CCA, laisse 206, v. 16-28.

⁵⁴ CCA, laisse 206, v. 27 : « Donnons-lui la terre conquise par son père ».

⁵⁵ Son comportement dénote d’ailleurs parfois avec son statut de prélat, ainsi lorsqu’il affirme laisse 206, v. 28 : « E aissi moram essem, car lo coms i moric » (« et mourons ici tous ensemble, puisque le comte y est mort »). Ce type de discours semble bien plus tenir du chef de guerre et être dans une certaine mesure bien éloigné de la dimension spirituelle que l’on s’attendrait à trouver de la part d’un prélat de cette envergure. Nous sommes persuadée que l’ornement rhétorique n’est pas la première des motivations de l’auteur ; il semblerait qu’il cherche à faire ressortir les traits principaux de son personnage, contribuant ainsi à accentuer la dimension existentielle et eschatologique de l’instant narratif.

⁵⁶ Faire appel au fils du roi pour le cardinal-légat n’est pas une démarche novatrice : en procédant ainsi le légat Bertrand se place dans la lignée du cardinal-légat Pierre de Bénévent qui fait entrer Louis à Toulouse après la débâcle méridionale à Muret en septembre 1213.

⁵⁷ CCA, laisse 158, v. 16-20 : « Messire Arbert le prêtre leur fit un bref sermon : “Seigneurs, j’en donne avis au nom de Dieu et du comte : celui qui travaillera au mur de pierres sèches et contribuera à sa construction aura de Dieu et du comte une bonne récompense et, par les ordres sacrés que j’ai reçus, je lui garantis son salut.” »

⁵⁸ Et c’est aussi en cela que nous pensons que l’auteur soutient le paradoxe de la condamnation de l’Église en tant qu’institution humaine tout en affirmant la sainteté de celle-ci toujours en lien avec la question du salut.

⁵⁹ « “Sermo”, de part de Dieu, “salvacio”, desobre mas ordes », qui sous-entendent la prédication, la promesse du salut dans le combat dont la voie est indiquée par le prêtre, et l’Église.

⁶⁰ Voir Raguin, p. 122-136.

